

RENONCIATION À LA CHARGE DE LIQUIDATEUR

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le premier mars

DEVANT M^e ISRAËL GÉLINAS, notaire ayant son domicile professionnel à Yamachiche, province de Québec, Canada.

COMPARAÎT :

Rufus SCRIMGEOUR, demeurant actuellement au 1211, rue des Fleurs mortes, Louiseville, province de Québec, G0X 3L0, ci-après appelé le « comparant »,

LEQUEL DÉCLARE CE QUI SUIT :

1. Son ami, **Albus Dumbledore**, en son vivant directeur d'école, résidant au 23, avenue des Chrysopes, Montréal, province de Québec, J9G K7H, est décédé à Montréal, province de Québec, le onze mai deux mille vingt-deux (11 mai 2022);
2. **Albus Dumbledore** était de nationalité canadienne;
3. **Albus Dumbledore** était majeur et célibataire pour ne s'être jamais marié ni uni civilement.
4. La succession est de nature testamentaire, **Albus Dumbledore** ayant laissé un dernier testament non modifié ni révoqué, reçu devant M^e BERTHIE CROCHUE, notaire, le premier novembre deux mille vingt-et-un (1^{er} novembre 2021), sous le numéro six cent soixante-et-onze (671) de ses minutes;
5. Le comparant a obtenu les certificats de recherche testamentaire effectuée au *Registre des mandats et des testaments de la Chambre des notaires du Québec* et à celui du *Barreau du Québec*, lesquels confirment que le testament de **Albus Dumbledore** dont il est fait mention précédemment est le dernier enregistré;
6. Le comparant a également effectué une recherche sérieuse dans les affaires personnelles de **Albus Dumbledore** et n'a trouvé aucun autre testament que celui précédemment mentionné, qu'il soit olographe ou devant témoins;
7. Aux termes de ce testament, **Albus Dumbledore** a nommé le comparant son liquidateur;
8. Le comparant n'est pas le seul appelé à la succession de **Albus Dumbledore**;
9. Le comparant n'a posé aucun geste pouvant être interprété comme constituant une acceptation expresse ou tacite de la charge de liquidateur;
10. Le comparant désire renoncer à la charge de liquidateur.
11. EN CONSÉQUENCE, le comparant renonce par les présentes à la charge de liquidateur successoral.

DONT ACTE à Yamachiche, sous le numéro

() des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, le comparant signe avec et en présence du notaire soussigné.

Rufus SCRIMGEOUR

Me Israël GÉLINAS, notaire